



### **Communiqué intersyndical du 17 septembre**

Les syndicats (CGT Educ'action, Snudi-FO, Sgen-CFDT, SNUipp-FSU, Sud Education) des Deux-Sèvres rappellent que les évaluations nationales CP – CE1 ne s'inscrivent dans aucun cadre réglementaire. Par conséquent, elles n'ont aucun caractère obligatoire.

Ainsi, nous encourageons les collègues à en discuter en équipe pour décider de l'opportunité ou pas d'utiliser ces évaluations. Un courrier au Dasen sera envoyé lui annonçant que nous soutiendrons tou-te-s les collègues qui refuseront de faire passer ces évaluations ou qui ne feront pas remonter les résultats.

Si nous ne sommes pas opposés aux évaluations, nous restons attachés au respect de la liberté pédagogique pour chaque enseignant-e.